



Direction départementale
des territoires
de Seine-et-Marne



Lettre d'information n° 2023-01 de la DDT 77 Agriculture – Janvier 2023

Avant tout, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2023, pour vous, vos familles et pour l'agriculture Seine-et-Marnaise !

Ouverture de la télédéclaration des aides animales à partir du 2 janvier 2023

Depuis le 2 janvier 2023, la télédéclaration des aides ovines, caprines et bovines 2023 est ouverte sur le site Telepac (<https://www.telepac.agriculture.gouv.fr>).

Deux dispositifs d'aides sont mis en place en faveur des **élevages ovins et caprins** :

- les aides ovines (AO) éligible à partir de 50 brebis ;
- les aides caprines (AC) éligible à partir de 25 chèvres.

Date limite de dépôt sans pénalité de retard : 31 janvier 2023.

Deux dispositifs d'aides en faveur de l'**élevage bovin** sont ouverts :

- l'aide bovine éligible à partir de 5 UGB bovines de plus de 16 mois ;
- l'aide aux veaux sous la mère et aux veaux bio (VSLM).

Date limite de dépôt sans pénalité de retard : le 15 mai 2023.

Il est rappelé que la télédéclaration est obligatoire en 2023 pour bénéficier de ces aides. N'oubliez pas de signer votre télédéclaration.

Les notices explicatives de ces aides sont mises en ligne sur Télépac:

<https://www.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/html/public/aide/formulaires-2023.html>

Le site Telepac permet de déposer sa demande d'aide et le cas échéant de la modifier. Il permet également de déposer des bordereaux de perte ou de localisation.

Si vous n'avez pas utilisé votre compte Telepac en 2022, ou si vous avez perdu votre mot de passe, vous aurez besoin de votre code personnel telepac.

Par ailleurs, nous vous informons que les mises à jour de vos données d'exploitation ne sont pas accessibles actuellement. Pour toute mise à jour urgente, vous pouvez contacter directement la DDT.

La DDT reste à votre disposition pour vous accompagner dans votre télédéclaration.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme HAMLET
Tél : 01 60 56 73 06 – Fax : 01 60 56 71 01
jeanine.hamlet@seine-et-marne.gouv.fr

Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne
ZI Vaux-le-Pénil
288 rue Georges Clémenceau
BP 596
77005 MELUN Cedex
Tél. : 01.60.56.71.71

N'oubliez pas de consulter le site Internet dans son ensemble :
<http://www.seine-et-marne.gouv.fr>

DROITS D'ACCÈS ET RECTIFICATION

Non-diffusion des données : En aucun cas, les informations que vous nous communiquez lors de votre inscription à cette liste ne seront utilisées à d'autres fins. Modification et suppression des données : En application des articles 27 et 34 de la loi dite "Informatique et libertés" n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de modification ou de suppression des données qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit envoyez un message au responsable de la liste de diffusion. Vous avez changé d'adresse électronique ou vous souhaitez vous désabonner : vous pouvez annuler votre inscription actuelle et indiquer votre nouvelle adresse à :

ddt-sadr@seine-et-marne.gouv.fr
